

La parole de Dieu est une source inépuisable

Qui donc est capable de comprendre toute la richesse d'une seule de tes paroles, Seigneur ? Ce que nous en comprenons est bien moindre que ce que nous en laissons ; comme des gens assoiffés qui boivent à une source. Les perspectives de ta parole sont nombreuses, comme sont nombreuses les orientations de ceux qui l'étudient. Le Seigneur a coloré sa parole de multiples beautés, pour que chacun de ceux qui la scrutent puisse contempler ce qu'il aime. Et dans sa parole il a caché tous les trésors, pour que chacun de nous trouve une richesse dans ce qu'il médite.

La parole de Dieu est un arbre de vie qui, de tous côtés, te présente des fruits bénis ; elle est comme ce rocher qui s'est ouvert dans le désert pour offrir à tous les hommes une boisson spirituelle. Selon l'Apôtre, *ils ont mangé un aliment spirituel, ils ont bu à une source spirituelle*.

Celui qui obtient en partage une de ces richesses ne doit pas croire qu'il y a seulement, dans la parole de Dieu, ce qu'il y trouve. Il doit comprendre au contraire qu'il a été capable d'y découvrir une seule chose parmi bien d'autres. Enrichi par la parole, il ne doit pas croire que celle-ci est appauvrie ; incapable de l'épuiser, qu'il rende grâce pour sa richesse. Réjouis-toi parce que tu es rassasié, mais ne t'attriste pas de ce qui te dépasse. Celui qui a soif se réjouit de boire, mais il ne s'attriste pas de ne pouvoir épuiser la source. Que la source apaise ta soif, sans que ta soif épuise la source. Si ta soif est étanchée sans que la source soit tarie, tu pourras y boire à nouveau, chaque fois que tu auras soif. Si au contraire, en te rassasiant, tu épuisais la source, ta victoire deviendrait ton malheur.

St Ephrem, commentaire sur l'Evangile



FAIRE DES CHOIX DE VIE

Le décalogue résonne dans la tête et aux oreilles de ceux qui essaient de s'appropriier les commandements divins à l'égal des Hébreux fuyant l'Egypte pour rejoindre la Terre promise. Cette même disposition subsiste dans le cœur des disciples qui veulent accueillir la Parole du Seigneur. Et Jésus explicite en quoi ces commandements demeurent une référence. Il est bien de les connaître. Il est préférable de les incarner en soulignant leur pertinence et leur caractère normatif.

Dans l'évangile de ce dimanche (Mt 5, 17-37), en version longue ou brève, le Christ en souligne deux plus un distinct (le meurtre et l'adultère plus le non-respect du serment). Le premier interdit absolu est de ne point commettre de meurtre, de ne pas attenter à la vie d'autrui. Et même de ne pas blesser ou « tuer » quelqu'un par une parole ou un geste d'emportement et de colère. Nous sommes parfois détenteurs d'une arme tranchante dont le maniement peut être mortel, par la diffamation, par le désir d'affaiblir, par la volonté même de faire taire. Jésus souligne combien la préservation de la vie exige non seulement le refus de tuer mais aussi la maîtrise de ses emportements. Or aujourd'hui, il apparaît que la folie de la violence dépasse la sauvagerie d'autrefois. On use des techniques inconnues jusqu'alors pour éliminer quelqu'un.

Faire le choix de la vie sur la mort, c'est d'abord veiller au plus faible qui ne peut se suffire à lui-même. Faire le choix de la vie sur la mort, c'est ne jamais considérer que la mort serait un bien si ce n'est pour naître à la vie éternelle. Faire le choix de la vie sur la mort, c'est répondre au don de l'amour par un amour partagé.

L'adultère vient rompre le don réciproque de l'amour mais fort heureusement le pardon et la réconciliation peuvent renouer le lien. Il n'en est pas de même dans l'acte irrémédiable de celui qui pose un acte de mort qui détruit la vie. Ayons le courage de ne jamais céder à la tentation de tuer quelle qu'en soit la forme par un acte, par des paroles voire par une loi.

P. Vincent Cabanac, aa, curé

■ Mercredi 18 février Mercredi des Cendres
Messes à 12h et 19h à Sainte-Thérèse

**Baptême - Mariage - Funérailles - Catéchuménat - Solidarité -
Catéchèse - Sacrement des malades - Demande de messe - etc.**

**L'accueil de la paroisse se fait à l'Eglise Sainte-Thérèse
du lundi au vendredi 16h30 - 18h30**

le samedi 10h - 11h30 par un prêtre (confession possible)

Pendant les vacances scolaires, accueil uniquement le samedi matin

Paroisse Saint-Augustin de l'Aqueduc

www.saint-augustin-montpellier.catholique.fr

42, avenue d'Assas - 34000 Montpellier - 04 67 63 05 74

paroisse.staa@gmail.com



Église Sainte-Thérèse Église Notre-Dame d'Espérance Église Saint-Esprit
42 avenue d'Assas 3 rue Notre Dame d'Espérance 78 rue Sainte Geneviève

Le sacrement des malades (8 février)

Nous rendons grâce à Dieu pour la célébration ce 8 février du dimanche de la Santé où 25 paroissiens de Saint-Augustin de l'Aqueduc (à ND d'Espérance, à Ste Thérèse et en Ehpad) ont pu recevoir le Sacrement des malades, par l'onction avec l'huile bénite par l'évêque le jour de la messe chrismale. C'est un sacrement de guérison destiné à réconforter ceux ou celles qui sont éprouvées par la maladie ou la vieillesse. Ce sacrement de l'Onction des malades confère également une grâce spéciale au chrétien qui éprouve les difficultés liées à la maladie ou à la vieillesse. Il permet de recevoir aussi le réconfort, le courage et la paix pour supporter chrétiennement les souffrances.

Le Service Evangélique des Malades (SEM) assure l'accompagnement des malades et des personnes âgées dans notre paroisse : messe en Ehpad, sacrements (réconciliation, onction des malades et eucharistie), service de l'écoute et de la parole, visite à domicile.

contacts : P. Elysé : elyse.nirina@assomption.org ; 06 69 00 55 78

Martine Galtier : martinegaltier34@gmail.com

Accueil fraternel tous les mardis

Partage fraternel ouvert à tous (paroissiens ou non) - Moment de convivialité pour échanger des expériences, des points de vue, des anecdotes sur la vie quotidienne, en société, culturelle, professionnelle, de loisir, familiale et aussi sur des sujets liturgiques et inter-religieux (parfois éclairés par des religieux de la communauté assomptionniste). Le tout en partageant un goûter.

Mardi 15h-17h, petite salle Aumônerie (hors vacances scolaires)

Les prochains événements sur la paroisse

► **Mardi 12 février 2026 : Rencontre de la conférence St Vincent de Paul**
17h30, salle E. d'Alzon

► **Jeudi 19 février : Répétition du Requiem de Mozart** par le chœur et l'orchestre de l'Université Paul Valéry et la Cité des Arts - ouvert aux paroissiens (le concert étant complet le lendemain) - À partir de 18h, église Ste Thérèse

La messe de 19h sera à l'oratoire

► **Jeudi 19 février : Parcours Alpha : Dieu guérit-il encore aujourd'hui ?**
Approfondir sa foi entre convivialité, topo et discussion.

19h-22h, salles Aumônerie, Contact : Mme Coste : mireillecoste@free.fr

EUTHANASIE / SOINS PALLIATIFS

« La Conférence des évêques de France se félicite de l'adoption par le Sénat d'une proposition de loi garantissant un meilleur accès aux soins palliatifs, estimant qu'il s'agit d'un impératif moral et éthique pour soulager la douleur jusqu'à la fin de la vie. Elle prend acte du rejet de la loi sur « l'aide active à mourir », un texte profondément débattu et révélateur d'importantes divergences dans la société et le monde politique.

Les évêques soulignent qu'aucun consensus n'existe sur cette question et réaffirment que donner la mort ne peut constituer une réponse digne à la souffrance. En vue du débat prochain à l'Assemblée nationale, ils appellent les députés à entendre les inquiétudes des soignants, des patients et des familles, et à défendre l'accompagnement de la vie plutôt que l'administration d'une substance létale.

Ils demandent enfin un débat serein, sans précipitation, prenant en compte les enjeux éthiques et sociétaux. Un dossier de presse est mis à disposition pour éclairer le débat public, tout en rappelant la conviction des évêques : toute vie humaine possède une dignité inaliénable ».

La loi sera discutée à l'Assemblée nationale à partir du 16 février.

Il n'est jamais vain de défendre la vie.

Pour aider nos députés à prendre conscience de l'enjeu éthique, vous pouvez leur écrire :

Liste des députés du département

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1) M. Jean-Louis Roumégas | jean-louis.roumegas@assemblee-nationale.fr |
| 2) Mme Nathalie Oziol | nathalie.oziol@assemblee-nationale.fr |
| 3) Mme Fanny Dombre Coste | fannydombrecoste2024@gmail.com
fanny.dombrecoste@assemblee-nationale.fr |
| 4) Mme Manon Bouquin | manon.bouquin@assemblee-nationale.fr |
| 5) Mme Stéphanie Galzy | stephanie.galzy@assemblee-nationale.fr |
| 6) M. Julien Gabarron | julien.gabarron@assemblee-nationale.fr |
| 7) M. Aurélien Lopez-Liguori | aurelien.lopezliguori@assemblee-nationale.fr |
| 8) M. Sylvain Carrière | sylvain.carriere@assemblee-nationale.fr |
| 9) M. Charles Alloncle | charles.alloncle@assemblee-nationale.fr |

Intentions de messe de la semaine

du 14 au 20 février	Ste-Thérèse	Denise et Emile AUBE † Roger-Claude LAPINSKI † Danièle BEDLER †	Georges LIROU † Danielle GABORIT † Marie-Hélène BARRIOL (v)
	St-Esprit	Suzanne MALAVAL †	

Nous les confions dans nos prières